

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 12 octobre 2011

sous la Présidence de Monsieur Adriano FRANSCINI

#### Préavis 13/2011 Arrêté d'imposition pour l'année 2012

---

#### Le Conseil communal de Pully

- vu la Loi sur les impôts communaux du 5 décembre 1956,
- vu le préavis N° 13-2011 du 24 août 2011,
- vu le rapport de la Commission des finances,

#### décide

1. D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2012 tel que présenté par la Municipalité et annexé au présent préavis ;
2. d'autoriser la Municipalité à soumettre ledit arrêté d'imposition au Conseil d'Etat pour approbation.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président



Adriano FRANSCINI



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 13 octobre 2011